



FLASH INFO SCPN du 21 juillet 2017

Vives inquiétudes sur le budget, 2017 et...2018

Cher (e) s collègues,

L'annonce récente d'annulation de crédits au détriment du ministère de l'Intérieur a eu l'effet d'un coup de tonnerre dans nos rangs, d'autant plus qu'il est rapidement apparu que le programme 176, relatif à la police nationale dans son ensemble, était très durement touché, avec une perte de 110 millions d'euros.

Le SCPN a immédiatement réagi, d'abord par des contacts auprès des services de la DGPN de manière à essayer d'y voir plus clair quant aux effets réels des coupes qui allaient bientôt s'opérer au détriment des services de police. Nous n'avons pu obtenir de réponse très précises, tant l'annonce des restrictions était récente et les arbitrages rendus inévitables encore en cours.

Nous avons dès lors fait le choix d'exprimer la perplexité, voire le sentiment d'abandon des hommes et des femmes qui œuvrent au quotidien au sein de la police nationale, d'abord auprès du cabinet du ministre de l'Intérieur, à l'occasion d'une audience qui nous avait été accordée le 13 juillet dernier.

Il nous avait été répondu que le protocole social d'avril 2016 ainsi que le plan police 2017 seraient intégralement préservés, comme les crédits alloués aux TATE, à l'inverse notamment des investissements automobiles, et de certaines dépenses de fonctionnement.

Nous avons alors fait savoir que cette décision de rationalisation budgétaire était fort inopportune, et concourait à générer un sentiment délétère de trahison au sein des forces de l'ordre, tant le décalage entre la réalité actuelle et les annonces gouvernementales initiales est flagrant.

La période exceptionnelle vécue par les forces de l'ordre depuis 2015 justifie en effet selon nous un effort permanent et exponentiel. Pour le SCPN il est évident que les coups de rabot imposés au domaine régalién (police, justice, défense), en de pareilles circonstances constituent une atteinte importante aux facultés de défense de l'État et des populations civiles.

Cette position de notre organisation, nous la faisons connaître dans un communiqué de presse daté du même jour (en pièce jointe) et que nous vous proposons de lire ou de relire.

Peu de temps après, nous étions saisis par un député d'une demande d'avis relatif à un projet de décret d'avance disposant notamment que les annulations de crédits du programme 176, entre autres, servaient de gage à l'abondement du programme 303 dédié à l'asile et l'immigration, lequel se trouvait en difficulté de trésorerie. Nous joignons le projet de décret concerné.

Nous faisons part de notre scepticisme et alertions le représentant de la nation nous ayant saisi, de l'intérêt qu'il y avait à comparer les dégâts induits respectivement par des difficultés d'accueil des demandeurs d'asile et une baisse notable des capacités de fonctionnement des forces de l'ordre.

Le 18 juillet 2017, le DGPN et le DGGN étaient conjointement entendus par la commission des finances de l'Assemblée nationale relativement à ce projet de décret d'avance. Tentant de délivrer chacun un message rassurant, ils étaient toutefois interrogés avec insistance par certains députés sur le maintien de la capacité opérationnelle réelle des institutions, certains n'hésitant pas à décrire leur exercice comme complexe.

Tous deux mettaient effectivement en exergue les éléments préservés mais sans décrire les effets négatifs de ces contraintes budgétaires soudaines. Le DGPN insistait notamment particulièrement sur le fait que seraient préservés le renseignement (100 % des dotations de ce secteur), l'opérationnel (réduit ici essentiellement à la DCCRS, au RAID et au SDLP), et certains investissements.

Il confirmait que les champs d'économies concerneraient les "services non opérationnels" n'ayant pas atteint 50 % de consommation de crédits à cette date, une partie du plan de remplacement des véhicules et bien évidemment les équipements divers.

Nous vous proposons de trouver le lien vers le film de ces auditions devant la commission des finances: http://videos.assemblee-nationale.fr/video.4774019_596dde18bf303.commission-des-finances--mm-richard-lizurey-directeur-general-de-la-gendarmerie-nationale-et-jea-18-juillet-2017
<http://videos.assemblee-nationale.fr/video.4774019_596dde18bf303.commission-des-finances--mm-richard-lizurey-directeur-general-de-la-gendarmerie-nationale-et-jea-18-juillet-2017>

Le bureau national du SCPN a été saisi de ces récents événements. Nombreux ont été les collègues qui nous ont fait part de leur ulcération et de leur inquiétude quant au sacrifice de notre budget sur l'autel de l'orthodoxie budgétaire (coupes sur le logement, DDSP fonctionnant au ralenti, fixation drastiques de priorités, examen minutieux des moindres déplacements...).

Pour ces raisons, nous avons décidé de saisir d'un courrier certains députés pour les alerter sur la situation réelle de la police nationale de nos jours. Une copie du courrier que nous avons rédigé est jointe au présent mail. Chaque fois que l'occasion nous en sera donnée, nous témoignerons dans la presse des difficultés que notre institution rencontre (Cf. article du parisien en pièce jointe).

Nous vous invitons ainsi à nous faire part de toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'exercice quotidien des missions complexes qui vous incombent. Un syndicat de magistrats n'ayant pas peur des mots a évoqué une "clochardisation" de la justice. Certains services de police en sont proches, nous le savons et aimerions que les décideurs politiques en prennent réellement conscience.

Les annonces présidentielles récentes indiquant que seul le ministère de la défense bénéficierait d'augmentation de budget en 2018 doivent nous rendre d'autant plus vigilants et résolus sur ce point, d'autant plus que les annulations de crédits massives de 2017 généreront des reports sur le budget de l'année prochaine. Car n'en doutons pas, c'est à nous que les comptes seront demandés si l'institution ne parvient pas à remplir sa mission au bénéfice de la population ou si la grogne regagne les rangs, sans perspective de pouvoir améliorer les conditions matérielles d'exercice des missions.

Soyez en tous les cas assurés de notre détermination à vous défendre, sans tabou et avec conviction, et transparence.

Le secrétariat général du SCPN